

lièvre, où le chancelier Pomponne était né. On tient que ces Mémoires dont parle Paradin, et qu'il dit lui avoir été communiqués par M. de Langes, sont l'ouvrage manuscrit de M. le président de Bellièvre, de *Lugduno prisco*, dont Paradin se servit, sans avoir dit mot de ce grand homme, dont il avait inséré tout l'ouvrage dans ses *Mémoires*, n'ayant fait que traduire (1). »

XVI. *Les deux premiers livres de l'histoire de Procope de Césarée de la guerre des Goths, faite en Italie contre l'empereur Justinian le Grand*, traduits en françois par G. Paradin, Lyon 1578, in-8°.

XVII. *Gulielmi Paradini Anchemani Epigrammata*; Lyon, Ant. Gryphius, 1581, in-4° de 72 pages. L'épître dédicatoire, datée de Beaujeu, le 25 janvier 1581, est adressée à Pierre de Nagut (Petro a Nagutio) Précenteur de l'église de Lyon, et qui revient plus d'une fois dans le volume. Paradin, faisant allusion à son office de précenteur, lui disait :

Gallus ut excubitor metitur tempora noctis,  
 Et mox venturum præcinit ante diem;  
 Ac volucrum studia in lucem pius excitat ales,  
 In modulosque avium comitat omne genus :  
 Sic Præcentor agis, quoties in vota vocandum  
 Numen, et albentes præcinis ante choros.  
 Te duce, Symmistæ pia cantibus ora resolvunt,  
 Ut primum auroræ se sacer axis agit.  
 Tum sacra couclamant cœtu delubra frequenti,  
 Sed majora tuo júbila corde sonant,  
 Torpentesque animos aliorum ad sideris axes  
 Erigis, atque ipsum numen adusque velis.  
 Hoc pietas, hoc sancta fides, hoc vita meretur  
 Ut typus in summa prævius æde fores.

Ce recueil présente quelques autres pièces adressées à des Lyonnais, comme à Nicolas de Langes; à Claude Chalmaset, doyen de l'église de Lyon et sorti de la famille des Talaru; à

(4) *Les divers Caractères des ouvrages historiques*, pag. 176.